

Retraite **Arnaque** **et Arnaqueurs !**

L'objectif caché du gouvernement : c'est de mettre la main sur les 160 milliards d'excédents de notre régime de retraite !

Alors, nous n'allons pas nous satisfaire d'une promesse de suppression provisoire de l'âge pivot !

FO l'a rappelé à plusieurs reprises : il n'est nul besoin de changer le système universel, solidaire, intergénérationnel existant pour l'améliorer et assurer son financement.

FO est d'ailleurs porteur de propositions que nous avons transmises au gouvernement :

- ✓ Revaloriser les salaires (et donc élargir l'assiette des cotisations)
- ✓ Prendre en compte toutes les périodes de chômage,
- ✓ Faciliter le rachat de trimestres,
- ✓ Mieux prendre en compte le handicap (durée de cotisation, départ anticipé),
- ✓ Conditionner les dépenses publiques d'aides aux entreprises (crédits d'impôts et allègements de cotisations) qui déstabilisent le financement des retraites et plus largement, de la Sécurité Sociale et les sanctionner en cas de manquement.

LE GOUVERNEMENT PERSISTE !

LA MOBILISATION DOIT CONTINUER ...

Nous restons déterminés et appelons les salariés du Privé, les premiers perdants de ce projet, à poursuivre la mobilisation par la grève et la manifestation.

Amplifions une mobilisation révélatrice de la force, de la conviction, de la solidarité et de la pugnacité de tous les salariés.

Rendez-vous jeudi 16 janvier à 14h00 au champ de foire à Montbéliard, notre seul lieu de manifestation pour l'aire urbaine.

Ensemble au quotidien et pour l'avenir de nos emplois



@FOSochaux



@FSochaux

Contact : bureau fosx@orange.fr / 03 81 94 18 42



Jacques était salarié
comme technicien d'une
importante entreprise de
métallurgie.
Parti récemment à la
retraite à 62 ans, il n'a
connu ni chômage, ni
maladie.

SYSTÈME ACTUEL

Salaire mensuel moyen revalorisé
sur les 25 meilleures années :
2 988,88 € (à titre indicatif)

SYSTÈME MACRON

Salaire mensuel moyen non revalorisé
sur l'ensemble de la carrière :
1 952,93 € (à titre indicatif)

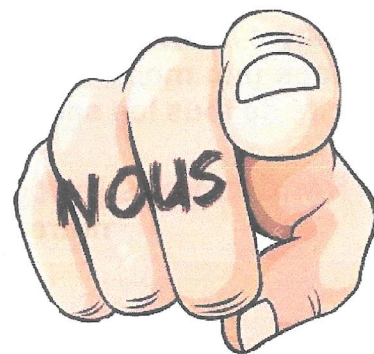
En partant à 62 ans

2 461,48 €
par mois

1 101,00 €
par mois

Jacques échappe à une baisse
de 56 % de sa pension

FO
Sochaux



CONTRE LA RETRAITE À POINTS !

SYSTÈME ACTUEL

Départ à la retraite
en 2025

Mathieu,
né en
1961



**SALARIÉ
NON CADRE DU PRIVÉ**

Pension, en % du dernier salaire

72,5%

55,8%

Marie,
née en
1961



**FONCTIONNAIRE
DE CATÉGORIE B
(secrétaire d'administration)**

Pension, en % du dernier salaire

64,1%

54,4%

Jules,
né en
1961



EMPLOYÉ AU SMIC

Pension, en % du dernier salaire

81,6%

64,8%

Début de carrière :
22 ans
Carrière :
continue
Retraite :
64 ans

SYSTÈME MACRON

Départ en retraite
en 2054*

Son fil:
Mathieu
né en
1990



Sa fille:
Maryline
née en
1990



Son fil:
Julien
né en
1990



* Pour avoir la même pension que leurs parents, leurs enfants devront partir
plus tard, jusqu'à 3 ans et demi pour Julien, l'employé au smic.

SOURCE : COR ET COLLECTIF RÉFORMEDESRETRAITES.FR LP/INFOGRAPH